

La société française maltraite ses jeunes. Afin d'en finir avec cette relégation, la fondation Terra Nova propose d'inventer une politique des générations

Investir dans notre jeunesse

Aptis
81a

Ces dernières semaines, la France a découvert, stupéfaite, sa jeunesse dans la rue. Certains s'en sont offusqués : comment peut-elle se préoccuper d'une réforme des retraites qui ne la concernera pas avant un demi-siècle ? Ceux-là passent à côté de l'essentiel : le sentiment de mal-être général de notre jeunesse face à une société bloquée qui la maltraite.

Ce sentiment est justifié. Son déclassement est brutal. La jeunesse était, il y a trente ans, intégrée, active, prospère. Elle est devenue la figure de l'exclusion dans notre société moderne, singulièrement la jeune mère célibataire. Les statistiques officielles sont cruelles : le taux de pauvreté atteint désormais 20 % des jeunes de moins de 25 ans, contre 11 % des actifs adultes et 8 % des retraités.

Que s'est-il passé ? Disons-le sans détour : depuis trente ans, face à la crise, les jeunes sont la variable d'ajustement d'une société d'« insiders » qui protège ses acquis au détriment des nouveaux entrants. Toutes les grandes politiques publiques – éducation, logement, politique sociale, politique fiscale – discriminent les jeunes générations. Si nous voulons redonner un avenir à notre société, il y a urgence à effacer ces inégalités intergénérationnelles que nous avons créées. Cela passe par trois grands retournements.

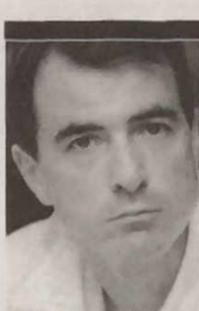
Premier retournement : priorité à l'investissement éducatif, de la petite enfance jusqu'à l'université. C'est le plus grand scandale politique actuel : l'effort éducatif de la nation baisse. Il est passé de 7,5 % du PIB en 2000 à 6,5 % aujourd'hui, soit une baisse de 15 %. Au cœur de ce scandale, il y a l'université : nous n'avons pas assuré la démocratisation de l'enseignement supérieur. A peine 40 % d'une classe d'âge sort diplômée de l'université en France. Notre malthusianisme élitiste (« Tout le monde ne peut pas faire Polytechnique ») est contredit par les pays les plus avancés : plus de 55 % d'une génération est diplômée de l'université aux États-Unis, 60 % en Corée, 80 % dans les pays nordiques et au Japon.

Terra Nova fixe un objectif simple : franchir le seuil de 50 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur pour, à terme, rejoindre les pays les plus avancés. L'enjeu est, avant tout, budgétaire : nous ne consacrons que 1,5 % de notre richesse nationale à l'enseignement supérieur, contre plus de 3 % aux États-Unis, 4 % dans les pays nordiques. Le doublement du budget est donc un minimum : 30 milliards d'euros supplémentaires par an. Pour donner une idée du changement d'échelle, la commission Juppé-Rocard sur le Grand Emprunt a abouti à une dotation en capital de 11 milliards d'euros pour l'université, sa priorité politique. Avec des taux d'intérêt de 2 % à 3 %, ce capital produira des financements supplémentaires de l'ordre de 300 millions par an : voilà 1 % des besoins couverts.

Deuxième retournement : priorité à l'emploi des jeunes. Face à la crise, on a protégé ceux qui avaient un emploi : la probabilité de perdre un CDI est de 1 % par an en moyenne depuis 1980, 2 % avec la crise de 2008.

Résultat, on a sacrifié les flux d'entrants, les jeunes. Le taux de chômage des jeunes est exceptionnellement élevé : 25 %. Les jeunes actifs qui ne sont pas au chômage ont le plus souvent un emploi précaire. 80 % des entrées en emploi se font en CDD : ce type de contrat est utilisé par les entreprises comme volant flexible de la masse salariale, pour pouvoir réduire la voilure en cas de difficulté. C'est pourquoi le chômage des jeunes a bondi avec la récession de 2008. Les stages (1 million par an), qui doivent permettre la découverte de l'entreprise, constituent le premier emploi « au rabais » des jeunes. C'est vrai à tous les niveaux : même dans les grandes écoles, la scolarité était avant de trois ans et la 4^e année constituait l'année du premier emploi payé ; aujourd'hui, elle est de quatre ans, dont une année de stage sous-payé. Le mouvement Génération précaire a obtenu l'obligation d'une rémunération minimale des stages, mais le déclassement demeure bien réel.

Terra Nova fait une série de propositions pour casser cette logique. D'abord,



Olivier Ferrand

Président de Terra Nova

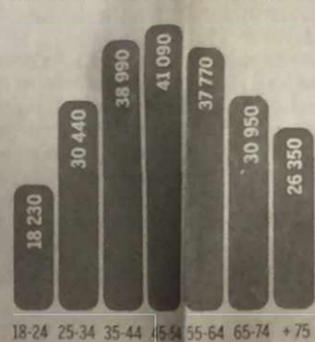
Né en 1969, Olivier Ferrand a fondé et préside Terra Nova, club de réflexion progressiste créé en 2008. Haut fonctionnaire, ancien conseiller du premier ministre Lionel Jospin, membre du groupe des conseillers politiques du président de la Commission européenne, Romano Prodi, puis délégué général du think tank « A gauche, en Europe », fondé par Dominique Strauss-Kahn et Michel Rocard, il a notamment publié « L'Europe contre l'Europe » (Hachette, avril 2009) et « Primaire : comment sauver la gauche » (avec Arnaud Montebourg, Seuil, septembre 2009). Terra Nova publie aujourd'hui un rapport sur le sujet : « L'autonomie des jeunes au service de l'égalité » (disponible sur www.tnova.fr) et livre au « Monde » ses propositions pour l'avenir des jeunes.

Strauss-Kahn et Michel Rocard, il a notamment publié « L'Europe contre l'Europe » (Hachette, avril 2009) et « Primaire : comment sauver la gauche » (avec Arnaud Montebourg, Seuil, septembre 2009). Terra Nova publie aujourd'hui un rapport sur le sujet : « L'autonomie des jeunes au service de l'égalité » (disponible sur www.tnova.fr) et livre au « Monde » ses propositions pour l'avenir des jeunes.

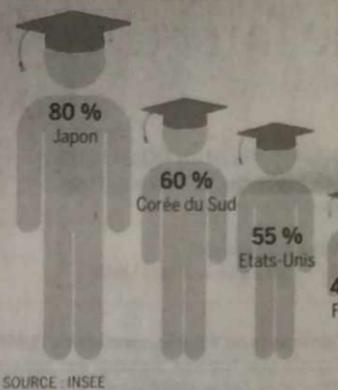
TAUX DE CHÔMAGE DEPUIS 1975, en % de la population active



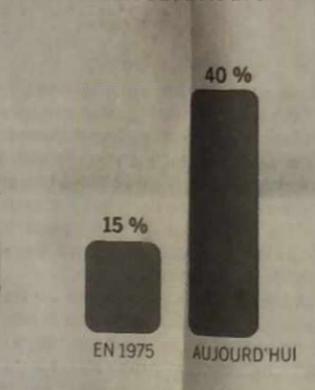
REVENU DISPONIBLE MOYEN DES MÉNAGES SELON L'ÂGE, en euros



% D'UNE CLASSE D'ÂGE SORTANT DIPLÔMÉE DE L'UNIVERSITÉ



ÉCART DE SALAIRE ENTRE LES SALARIÉS DE 30 ANS ET 50 ANS



créer un service public de l'orientation afin de garantir un accompagnement personnalisé de l'université à l'emploi : cette transition est particulièrement difficile, les services d'orientation professionnelle des grandes écoles ainsi que des associations (La Manu) la gèrent avec succès, il faut généraliser ce soutien. Ensuite, mobiliser Pôle emploi dans l'accompagnement des jeunes. Pôle Emploi pourrait se voir assigner des objectifs spécifiques pour les jeunes actifs : un objectif quantifié dans ses mises en relations avec les entreprises ; un objectif d'attribution de 40 % des contrats aidés.

Un référent « jeunes actifs » serait désigné sur chaque site, afin d'adapter l'accompagnement aux spécificités des débuts de la vie active. Autre proposition : moduler les cotisations sociales de l'entreprise en fonction de son taux d'emploi précaire et faire sanctionner par l'inspection du travail les abus manifestes. Enfin, intégrer les périodes de stage dans la durée de cotisation pour la retraite : le nombre de trimestres validés à 30 ans est tombé de 40 à 31, dont plus de la moitié (5 trimestres sur 9) est dû aux difficultés d'insertion professionnelle.

Troisième retournement : priorité aux transferts sociaux et fiscaux vers les jeunes. L'essentiel des 600 milliards d'euros annuels de l'Etat-providence (santé, retraites, dépendance) est tourné vers les générations âgées. Mais les pauvres, aujourd'hui, ce sont les jeunes : c'est leur niveau de vie qu'il faut soutenir désormais.

Le niveau de vie des étudiants, tout d'abord. La France finance très mal la vie étudiante. Peu de bourses, et pour des montants faibles qui ne subviennent pas, sauf exception, aux besoins des bénéficiaires.

Pour un « capital-formation »

LE FINANCEMENT PUBLIC DIRECT de la vie étudiante est limité en France. Les enfants des familles les plus modestes bénéficient certes d'un soutien modeste depuis la création d'un sixième échelon des bourses sur critères sociaux, à hauteur du revenu de solidarité active RSA socle (460 euros par mois). Mais seulement 5 % des étudiants du supérieur en bénéficient. Pour la majorité des étudiants et même des boursiers, l'aide publique est un revenu d'appoint qui ne peut suffire à subvenir à leurs besoins. Dès lors, soit la famille est en mesure de compléter, soit l'étudiant doit travailler, souvent dans des proportions néfastes à la réussite de ses études.

La création d'une allocation étudiante universelle pose la question de l'équité entre ceux qui font des études supérieures et ceux qui n'en font pas. Les étudiants n'ont pas ou peu de ressources propres mais sont issus le plus souvent de foyers plus aisés ; une allocation dont pourraient bénéficier les étudiants et versée selon leurs seules ressources bénéficierait donc aux enfants des familles les plus aisées. D'autre part, les étudiants, qui n'ont pas de ressources, sont aussi ceux qui demain auront les ressources les plus importantes. Si ces objections ne sont à elles seules pas suffisantes pour délégitimer l'aide aux étudiants, la situation de ceux qui ne bénéficieraient pas de ce

Au total, un investissement public modeste : 1,8 milliard d'euros par an. Conséquence : une dépendance au soutien financier familial, d'où des conditions de vie souvent difficiles, qui sont un handicap pour la poursuite et le succès des études universitaires.

Des modèles de réussite existent pourtant : en Suède, au Danemark, l'Etat assure un revenu étudiant universel élevé, de l'ordre de 800 euros mensuels, contribuant à la démocratisation avancée des études supérieures. C'est pourquoi Terra Nova propose une mesure phare inspirée de ces modèles : un « capital de formation », articulés allocation et prêt contingent, aboutissant à un revenu universel de 600 euros par mois versé pendant la durée des études.

Le niveau de vie des jeunes demandeurs d'emploi, ensuite. La politique sociale est discriminatoire. Il suffit de comparer les minimas sociaux. Minimum vieillesse : 708 euros par mois ; minimum d'activité 25-60 ans (« RSA-socle ») : 460 euros, soit 40 % de moins. Minimum d'activité pour les moins de 25 ans : zéro. Des prestations inversement proportionnelles au niveau

Toutes ces mesures ont un coût très important : autour de 50 milliards. Comment les financer ? Elles sont, en réalité, déjà financées. Face au déclassement générationnel, les familles soutiennent leurs enfants en difficulté. Les transferts familiaux sont massifs : près de 80 milliards par an sont redistribués des seuls grands-parents vers les enfants et petits-enfants. Ils sont le signe positif de la qualité des solidarités familiales – mais encore faut-il vivre dans une famille où les parents ont la volonté et la possibilité d'aider leurs enfants.

C'est pourquoi nous proposons une mutualisation partielle de ces transferts générationnels pour garantir des solidarités collectives. En voilà quelques pistes concrètes. La suppression de la plupart des transferts sociaux actuels liés à l'entrée dans l'âge adulte, qui sont versés à la famille, pour les verser directement aux jeunes (8 milliards d'euros). La suppression du quotient conjugal : les Français déclarent leurs revenus par foyer, et non à titre individuel, ce qui crée un avantage fiscal au profit des couples contre les célibataires, et donc pour partie des adultes ins-

Depuis trente ans, face à la crise, les jeunes sont la variable d'ajustement d'une société d'« insiders » qui protège ses acquis au détriment des nouveaux entrants

de pauvreté par classe d'âge ! Difficile de faire mieux en termes d'injustice intergénérationnelle, et la France fait figure d'exception en Europe : les minimas sociaux y commencent le plus souvent à 18 ans, voire 16 ans. Quant à l'assurance-chômage, elle est réservée à ceux qui ont travaillé. Terra Nova propose de créer une allocation d'insertion, d'un montant équivalent au RSA-socle, pour les jeunes en primo-recherche d'emploi, aujourd'hui sans ressources.

Les transferts vers les jeunes en emploi, enfin. Ils sont, en effet, de plus en plus mal payés. Le salaire relatif a plongé depuis trente ans. En 1975, les salariés de 50 ans gagnaient 15 % de plus que les salariés de 30 ans ; l'écart a presque triplé, à plus de 40 %. Pour donner un « coup de pouce » au pouvoir d'achat des jeunes, nous proposons une « CSG jeunes actifs », avec des taux inférieurs au taux normal, et proportionnels aux revenus, sur le modèle de ce qui existe avec la « CSG retraites ».

tallés au détriment des jeunes actifs (6 milliards d'euros). L'alignement de la fiscalité des retraités aisés sur celle des actifs (5 milliards d'euros). Enfin, l'augmentation de la CRDS, impôt affecté au remboursement de la dette sociale, de 0,5 % à 2 % (15 milliards d'euros).

La dette publique française est très élevée : 1700 milliards d'euros, soit 27000 euros par habitant. Elle opère des transferts générationnels massifs : elle finance le niveau de vie des générations actuelles en siphonnant celui des générations de demain. La CRDS est payée par les générations d'aujourd'hui : elle contribue à limiter ces transferts.

Une société qui, tel Cronos, dévore ses enfants est une société qui se meurt. Terra Nova appelle à une « révolution copernicienne » des politiques publiques, au profit d'une stratégie d'investissement social qui concentre les moyens publics sur les jeunes générations. ■

droit nouveau doit être prise en compte.

C'est pourquoi nous proposons un système de « capital-formation » articulé à des prêts à remboursement contingent : il aurait l'avantage de favoriser l'autonomie des étudiants tout en tenant compte de la question de l'équité avec les non-étudiants. Il consisterait à attribuer un capital à tous les jeunes adultes, utilisable tout au long de la vie active mais seulement sous forme de revenus permettant de financer la vie étudiante. Il permettrait de donner plus de droits en formation continue à ceux ayant suivi le moins d'études en formation initiale.

Un coût global de 12 milliards

Le prêt à remboursement contingent est un système de prêt organisé par les pouvoirs publics dont le remboursement se déclenche lorsque le revenu des individus concernés dépasse un certain seuil. Le remboursement se fait donc lors des périodes favorables de la vie active. Le remboursement contingent permet de mettre à contribution ceux qui bénéficient le plus de leurs études. Ce système permet, à revenus égaux, de faire contribuer ceux qui ont fait les études les plus longues par rapport à ceux qui n'ont pas fait d'études ou qui ont fait des études courtes, sans pour autant décourager la poursuite d'études.

Nous proposons un capital-formation d'un montant de 16 600 euros, ce qui per-

mettrait aux jeunes en formation de recevoir l'équivalent du montant mensuel du RSA socle (ou de la bourse d'échelon 6) pendant trois ans. L'allocation pourrait alors être cumulée à un prêt contingent aux revenus futurs pour atteindre un revenu étudiant global de 600 euros (soit 460 euros d'allocation et 140 euros de prêt). Ceux s'engageant dans des études plus longues pourraient demander l'étalement de l'allocation et cumuler avec un prêt contingent plus important.

La part de prêt contingent dans le financement de la vie étudiante serait ainsi plus importante pour les étudiants suivant des formations longues. A l'inverse, les individus n'ayant pas utilisé leur capital en formation initiale pourraient demander de recevoir l'allocation en formation continue sur une période plus courte afin de recevoir un montant mensuel de revenu de formation à hauteur de leur dernier salaire.

Le coût global de ce dispositif est d'environ 12 milliards d'euros. Il se substituerait aux aides aux familles, aux bourses et à une partie de la formation professionnelle (8 milliards d'euros), laissant un coût net de 4 milliards d'euros.

Guillaume Allègre, coauteur du rapport de Terra Nova sur « L'autonomie des jeunes » et économiste à la Fondation nationale des sciences politiques